

il le continuait pour donner accès au sommet du corps cylindrique; et, par conséquent, sur celui-ci avait été ménagé un promenoir permettant la circumambulation (*pradakshinā*) du dôme.

A partir de ce moment, nous entrons dans le domaine de l'hypothèse, en ce qui concerne tout au moins les mensurations. La seule chose sûre est que le monument s'achevait en un dôme massif surmonté de l'habituel pinacle : mais nous ne saurions dire exactement le diamètre de ce dôme, ni par suite de combien il était en retrait sur le corps cylindrique, ni même si une ou deux autres terrasses rondes ne venaient pas s'intercaler entre le corps cylindrique et lui, ainsi que nous en connaissons plus d'un exemple. Le grand développement horizontal de la base et — si du moins il s'agit bien, comme nous le croyons, du même *stūpa* — la soixantaine de mètres d'élévation que lui attribue Hiuan-tsang militeraient en faveur de ce dernier parti; mais n'oublions pas nos bonnes résolutions et ne nous aventurons pas plus loin sur la voie dangereuse des restaurations théoriques.

Il est bien entendu que la description ci-dessus s'applique au monument originel. Celui qui existait au moment de sa destruction définitive avait déjà pris une tout autre silhouette. Seule la base était restée sensiblement la même. Le tambour cylindrique avait été élargi et son diamètre porté de 43 à 47 mètres. Du même coup les escaliers du premier étage (et avec eux le promenoir auquel ils conduisaient) avaient disparu sous le nouveau revêtement de briques crues et de mortier. Le *stūpa* rajeuni, qui avait ainsi emboîté l'ancien, devait présenter des lignes beaucoup plus simples et plus lourdes. Nous avons des raisons de penser que sa décoration avait subi la même sorte de détérioration.

[LA DÉCORATION]. — Mais ceci est une autre question dont jusqu'ici je n'ai mis aucun empressement à vous parler : car si au point de vue architectural notre prospection a eu sa récompense, elle ne nous a, en revanche, presque rien rapporté en fait de motifs d'ornementation. Pourtant, nous étions en droit de compter sur quantité de fragments de décors en stuc. Pour commencer, la vaste base, avec le développement considérable de murailles qu'elle comporte (plus de 2.000 mètres carrés), était sûrement recouverte tout entière d'une couche de mortier de chaux. La preuve indéniable en est que nous trouvons encore en place nombre de lingots de mortier de forme oblongue, renflés à celle de leurs extrémités qui est enfoncée dans la muraille de terre, et tous cassés net à l'affleurement de la paroi : c'étaient les tenons, longs de 25 à 35 centimètres, qui étaient chargés de maintenir en place sur les briques crues le lourd revêtement que je viens de dire [pl. XX f]. Le corps cylindrique du premier étage ne présente naturellement plus trace de ce procédé : ici les rainures de briques cuites suffisaient à assurer la prise du mortier sans qu'il fût besoin de recourir à ces attaches supplémentaires. Devant le bel appareil du parement, on a peine à croire que celui-ci était dissimulé sous un enduit; le fait n'est pourtant pas douteux, car les moulures de la plinthe et des bases de pilastres nous sont parvenues simplement équarries en vue de ce mode d'achèvement. Par ailleurs, la vue seule d'une composition aussi savante nous autorise, sans contestation possible, à inférer l'existence des chapiteaux et, au-dessus de ces derniers, d'un entablement d'allure non moins classique. Qu'ont bien pu devenir tous les éléments décoratifs de la corniche du corps cylindrique, sans parler de celle du soubassement ?

Pour qu'ils eussent tous disparu sans laisser de trace, il aurait fallu une opération de magie; et il semble bien, en effet, qu'au milieu de tant de débris informes nous ayons retrouvé trois fragments de chapiteaux (pl. XX f). C'est d'abord un assez joli rinceau d'acanthes stylisées qui a dû jadis surmonter l'un des pilastres du premier étage. C'est ensuite deux fragments, procédant tous deux d'un même motif ornemental dont l'un [reproduit sur le milieu de la pl. XX f] se